

Conseil communal de Prilly

Décisions de la séance No 6-2023

du lundi 13 novembre 2023

1. Opérations préliminaires : appel, ordre du jour.

Appel :

Personnes présentes : 59

Excusées : 10

Retard : -

Absents : 2

Démissions : -

Future admission : 1

Total : 72

Le quorum de l'art. 59 du règlement du conseil étant atteint, la séance du Conseil communal est officiellement ouverte conformément à l'art. 62 du règlement.

2. Procès-verbal de la séance du 2 octobre 2023

3. Correspondance

4. Communications du Bureau

5. Communications municipales

6. Collaborations intercommunales

7. Assermentations

8. Elections complémentaires

9. Préavis N° 07-2023 au Conseil communal : Demande d'un crédit budgétaire pour le développement d'une politique d'action sociale communale de Prilly : « Enrichir la vie de quartier, par et pour les habitantes ».

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRILLY

- vu le préavis municipal N° 07-2023,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'autoriser la Municipalité à développer la méthodologie de politique d'action sociale communale pour le quartier Nord d'une durée de 2 ans à partir du 1er janvier 2024,
- de porter, dès 2024, au budget de fonctionnement de la Ville de Prilly les charges de CHF 30'000.- et revenus supplémentaires de CHF 30'000.- selon le tableau financier du préavis,
- d'autoriser la Municipalité à faire figurer ces montants dans les budgets ordinaires des deux prochaines années.

VOTE : C'est par 32 voix pour, 26 voix contre, 1 abstention que les conclusions amendées du préavis no 07-2023 sont acceptées.

10. Préavis N° 09-2023 au Conseil communal sollicitant un crédit de CHF 233'000.- destiné à la mise à jour du Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE) communal.

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRILLY

- vu le préavis municipal N° 09-2023,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'octroyer un crédit de CHF 233'000.- destiné à la mise à jour du Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE) communal ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante et/ou l'emprunt ;
3. d'amortir cette dépense d'investissement sur une durée de 10 ans à raison de CHF 5'650.- par année, par le débit du 3316.000-4600 PGEE (réseaux) - épuration, dès l'année qui suit la fin des travaux ;

4. de comptabiliser annuellement la charge d'intérêts au compte 3909.000-4600 ;
5. d'autoriser la Municipalité à prendre tous les engagements imposés par le projet en vue de sa mise en œuvre.

VOTE : C'est à une large majorité, moins 6 abstentions que les conclusions du préavis no 09-2023 sont acceptées.

11. Préavis N° 12-2023 au Conseil communal sollicitant un crédit de CHF 401'000.- destiné à la transition fluo/led des sources lumineuses dans les bâtiments de la Ville de Prilly (hors bâtiments scolaires).

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRILLY

- vu le préavis municipal N° 12-2023,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'autoriser la Municipalité à prendre tous les engagements imposés par le projet du préavis, en vue de sa mise en œuvre ;
2. d'octroyer un crédit de CHF 401'000.- destiné à la transition fluo/led des sources lumineuses dans les bâtiments de la Ville de Prilly (hors bâtiments scolaires) ;
3. de financer ces dépenses par la trésorerie courante et/ou l'emprunt ;
4. d'amortir ces dépenses sur une durée de 5 ans par le débit du 3312.000-3510 ;
5. de prendre note que la charge d'intérêts pour la première année sera d'environ CHF 5'300.-.

VOTE : C'est à une large majorité, moins 5 abstentions que les conclusions du préavis no 12-2023 sont acceptées.

12. Réponse municipale à la question écrite du Conseiller Antonio Di Bari « Arrêt Grand-Vigne bus no 33, sécurité routière »

13. Réponse municipale à la question écrite du Conseiller Philippe Schroff « Quelles sont les bases statistiques qui définissent le nombre de LUP sur notre commune ? »

14. Motions, postulats, interpellations et projets.

15. Questions et divers

16. Contre-appel

La séance est levée (heure) : 21h37